PRESTATION DE SERVICES
JURY DE TITRES PROFESSIONNELS
Intervention en qualité de membre de jury pour l'évaluation et la certification des candidats
Prestation professionnelle
UPSKILL FORMATION

1. Présentation de la prestation

UPSKILL FORMATION propose une prestation d'intervention en qualité de **membre de jury pour les sessions d'examen de Titres professionnels**.

Cette prestation permet aux organismes de formation et aux structures organisatrices de disposer d'un professionnel expérimenté pour participer aux différentes étapes d'évaluation des candidats, dans le respect du cadre réglementaire et des référentiels applicables au titre concerné.

L'intervention s'inscrit dans une démarche d'**évaluation professionnelle, objective et bienveillante**, fondée sur les compétences attendues et les critères définis par le référentiel du titre.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

2. Public concerné

La prestation s'adresse notamment :

- aux organismes de formation ;
- aux centres de formation ;
- aux organismes préparant aux Titres professionnels ;
- aux structures organisatrices de sessions d'examen ;
- aux acteurs de la formation professionnelle.

3. Nature de l'intervention

L'intervention peut comprendre, selon les besoins de la session :

- participation aux sessions d'examen ;
- étude des dossiers des candidats ;
- observation des mises en situation ;
- participation aux entretiens ;
- évaluation des compétences ;
- analyse des productions présentées ;
- participation aux délibérations ;
- renseignement des documents d'évaluation ;
- contribution à la décision du jury.

UPSKILL FORMATION

4. Domaines d'intervention

Les interventions peuvent être réalisées sur les **Titres professionnels correspondant aux domaines d'expertise du jury**.

La mobilisation du juré est définie en fonction :

- du titre concerné ;
- du référentiel applicable ;
- des compétences professionnelles à évaluer ;

- de l'expérience professionnelle du juré ;
- des exigences de la session.

5. Principes d'intervention

L'intervention repose sur plusieurs principes fondamentaux :

Neutralité

Évaluer les candidats de manière objective, sans influence extérieure.

Impartialité

Appliquer les mêmes exigences et critères à l'ensemble des candidats.

Professionnalisme

S'appuyer sur l'expérience professionnelle et la connaissance du métier.

Bienveillance

Créer un cadre d'évaluation respectueux permettant au candidat de démontrer ses compétences.

Confidentialité

Respecter la confidentialité des informations, documents et échanges liés à la session d'examen.

Respect du référentiel

Fonder l'évaluation sur les **compétences et critères prévus par le référentiel du titre**.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

6. Avant la session

La prestation peut comprendre :

- prise de connaissance du titre ;
- consultation du référentiel ;
- préparation de la session ;
- prise de connaissance des modalités d'évaluation ;
- analyse des documents nécessaires ;
- organisation avec le centre ou l'organisme.

7. Pendant la session

Le juré peut être amené à :

- accueillir les candidats ;
- observer les mises en situation ;
- analyser les productions ;
- conduire ou participer aux entretiens ;
- questionner les candidats ;
- apprécier les compétences professionnelles ;
- renseigner les documents prévus ;
- participer aux échanges entre membres du jury.

UPSKILL FORMATION

8. Délibération du jury

Lorsque la session le prévoit, le juré participe aux échanges permettant de confronter les observations et de contribuer à la décision collective.

La décision est prise dans le **strict respect des règles et procédures applicables à la certification concernée**.

9. Valeur ajoutée UPSKILL FORMATION

L'intervention repose sur une approche associant :

- expérience professionnelle ;
- connaissance du monde de l'entreprise ;
- compréhension des compétences métiers ;
- expérience de la formation ;
- capacité d'analyse ;
- posture d'évaluation ;
- communication professionnelle.

L'objectif est de contribuer à une évaluation **sérieuse, cohérente et représentative des compétences professionnelles attendues**.

REPRODUCTION ET COPIE INTERDITE.

10. Modalités d'intervention

Les interventions peuvent être réalisées :

- dans les locaux de l'organisme ;
- dans un centre d'examen ;
- sur une session programmée par l'organisateur ;
- selon les modalités prévues pour le titre concerné.

Les modalités pratiques sont définies en amont avec l'organisme demandeur.

11. Organisation de la prestation

La prestation fait l'objet d'une organisation préalable précisant notamment :

- le titre concerné ;
- la date ;
- le lieu ;
- la durée de la session ;
- le nombre de candidats ;
- les modalités d'évaluation ;
- les documents nécessaires ;
- les conditions d'intervention.

12. Engagement professionnel

UPSKILL FORMATION s'engage à intervenir dans le respect :

- des référentiels applicables ;
- des règles d'organisation de la session ;
- des procédures de certification ;
- des principes d'impartialité ;
- des obligations de confidentialité ;
- de la posture attendue d'un membre de jury.

Contact

Vous recherchez un professionnel pour participer à vos sessions de Titres professionnels ?

UPSKILL FORMATION peut intervenir en qualité de membre de jury, selon les titres, compétences et conditions requises.

Évaluer avec rigueur. Observer avec objectivité. Certifier les compétences professionnelles.

Contactez UPSKILL FORMATION pour étudier vos besoins en intervention de jury.

REPRODUCTION
ET COPIE
INTERDITE.

UPSKILL
FORMATION

UPSKILL
FORMATION